

CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTMONCEL SEANCE DU 11/04/2013

Présents :	PERRIN Raphaël, Maire, GINI Patrick, Maire adjoint, ARBEZ-CARME Elisabeth, BONAVERO Catherine, GINDRE Nicolas, MICHARD Jean-Louis, MOYAT Alain, PERALTA Françoise, PILLARD Claudie, RAFFIN Christelle, REGAD Bernard, ROLANDEZ Alain.
Absent excusé :	CHEVASSUS-A-L'ANTOINE Sandrine qui donne procuration à ARBEZ-CARME Elisabeth, MICHAUD Sylvie qui donne procuration à BONAVERO Catherine, SAVOIE Jean-Christophe qui donne procuration à PERRIN Raphaël.
Secrétaire de séance :	GINI Patrick

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 04/04/2013.

Il demande que dans le paragraphe I concernant le Budget Annexe de la Maison de l'Enfance, la phrase "limitant le niveau de déficit de la structure" soit remplacée par "limitant le niveau de participation des communes au financement de la structure".

De même, un ajout est souhaité concernant le paragraphe 7 relatif au SIDEC : "le Conseil Municipal souhaite que le SIDEC modifie sa politique d'intervention et laisse le choix au niveau des matériels".

Ces remarques étant enregistrées, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

I. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT "SOUS LE GITALET" : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

M. Le Maire rappelle que le budget annexe lotissement est constitué seulement des frais d'études pour 2012.

Suite à la présentation des comptes 2012 du budget annexe du lotissement "Sous le Gitalet", le Conseil Municipal, après que M. le Maire se soit retiré et après avoir transmis la présidence à M. Jean-Louis MICHARD, doyen de l'assemblée, adopte le compte administratif à l'unanimité.

Les recettes de l'exercice en fonctionnement s'élèvent à 4 365.40 € suite à des opérations d'ordre entre sections, pour un montant de dépenses de 3 650.00 €. Le résultat net de fonctionnement s'élève à 715.40 €.

Les dépenses nettes d'investissement s'élèvent à 4 365.40 €.

Il en résulte un déficit net à reporter en 2013 de 3 650.00 €.

Le bilan général de l'année 2012 se résume ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés						
Opérations de l'exercice	3 650.00	4 365.40	4 365.40	0.00	8 015.40	4 365.40
TOTAUX	3 650.00	4 365.40	4 365.40	0.00	8 015.40	4 365.40
Résultats de clôture		715.40	- 4 365.40		4 365.40	715.40
TOTAUX CUMULES	3 650.00	4 365.40	4 365.40	0.00	8 015.40	4 365.40
RESULTATS DEFINITIFS		715.40	- 4365.40		- 3650.00	

II. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT "SOUS LE GITALET" : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE 2012

M. Le Maire informe l'assemblée que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2012 par le receveur est conforme aux écritures et n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le compte de gestion du comptable 2012.

III. BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT "SOUS LE GITALET" : AFFECTATION DES RESULTATS 2012

M. le Maire rappelle que l'exercice 2012 a généré :

- un excédent de fonctionnement de 715.40 €,
- un déficit d'investissement de 4 365.40 €.

Il en résulte un déficit de fonctionnement de 3 650.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'affecter ce résultat

- au compte D002 - Déficit antérieur d'investissement reporté.

IV. VOTE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT 2013 "SOUS LE GITALET"

M. le Maire propose de soustraire la somme de 163 000 € du budget de fonctionnement de la commune pour financer le budget du lotissement.

Après présentation détaillée par M. le Maire du budget annexe Lotissement "Sous le Gitalet", le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte le budget primitif 2013 qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement pour un montant de 163 000.00 €
- En section d'investissement pour un montant de 166 650.00 €.

Monsieur le Maire rappelle les spécificités de la comptabilité publique et mentionne que la section de fonctionnement concerne des opérations d'ordre et que seule la section d'investissement représente la réalité des dépenses.

		BP 2012	CA 2012	BP 2013
INVESTISSEMENT - DEPENSES		138 000,00	4 365,40	166 650,00
002-DEFICIT ANTERIEUR REPORTE				3 650,00
TOTAL CHAPITRE 040		138 000,00	4 365,40	163 000,00
315	Terrains à aménager	128 190,00	0,00	133 000,00
3354	Etude et prestation de service	9 810,00	4 365,40	30 000,00

INVESTISSEMENT - RECETTES		138 000,00	0,00	166 650,00
001-DEFANTERIEUR REPORTE			0,00	3 650,00
1068	Affectation du résultat			3 650,00
TOTAL CHAPITRE 16		138 000,00	0,00	163 000,00
1641	Emprunts en euros	63 000,00		
16876	Autres dettes - Autres EPL	75 000,00		163 000,00

V. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013 SECTION INVESTISSEMENT

M. le Maire fait une présentation détaillée compte par compte.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve, par un vote par nature, le budget primitif 2013 qui s'équilibre en section d'investissement pour un montant de 426 868.29 €.

Les opérations prévues en investissement se résument de la façon suivante :

OPERATIONS FINANCIERES		BP 2013
Dépenses		79 001.92
1641D	1641-D Emprunt et dettes	59 000.00
165	165 Dépôt et cautionnement	1 000.00
001	001 Résultat investissement reporté	19 001.92
Recettes		79 001.92
10222	10222 FCTVA	8 450.00
10223	10223 TLE	4 000.00
1068	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	19 001.92
165	165 Dépôt et cautionnement	1 000.00
28031	Chap 040 amortissement frais d'études (Amort étude PLU)	609.96
280418	Chap 040 équipements publics (Amort sub SIDEC)	11 623.64
280442	Chap 040 Pers droit privé (Amort subv APE)	491.71
1321	Etat Etablissement Nationaux (Subv ministère Fontaine)	11 300.00
021	Virement de la section de fonctionnement	22 524.69

PARKING ET VOIE ACCES CURTINE P213		BP 2013
Dépenses		51 500.00
2152	Travaux terrassement et préparation parking	13 950.00
2152	31/5 avec mise en forme	6 458.00
2152	Couche imprégnation	3 043.00
2152	Enrobé 150kg/m2	23 049.00
2315	Eclairage public et fourreau FO Curtine	5 000.00
Recettes		51 500.00
13251	Fonds concours Com Com	13 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	38 500.00

VOIRIE P200		BP 2013
Dépenses		12 000.00
2152	Monocouche accès caserne	5 598.00
2152	Monocouche de place de la Liberté à intersection Champs église	2 099.00
2152	Monocouche Montépile de l'entrée Garage Blanc à CD436	840.00
2152	Monocouche Chantemerle	2 333.00
2152	500KG de PAT	1 130.00
Recettes		12 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	12 000.00

CIMETIERE EGLISE P 207		BP 2013
Dépenses		24 000.00
2313	Réfection mur	18 000.00
2188	Battant cloche	6 000.00
Recettes		24 000.00
1324	Commune des Molunes	6 600.00
021	Virement de la section de fonctionnement	17 400.00

AMENAGEMENT PLACE DALLOZ P 211		BP 2013
Dépenses		7 000.00
2315	Avenant aménagement Place Dalloz	4 000.00
2315	Kiosque Place Dalloz	3 000.00
Recettes		7 000.00
021	021 Virement de la section de fonctionnement	7 000.00

ECLAIRAGE PUBLIC P 202		BP 2013
Dépenses		21 000.00
2315	Eclairage public Renouvellement matériel vétuste	21 000.00
Recettes		21 000.00
021	021 Virement de la section de fonctionnement	21 000.00

ACHATS TERRAINS P500		BP 2013
Dépenses		12 000.00
2111	Renoncement droit de rétrocession	3 000.00
2111	Acquisition parcelles consorts Chevassus AR14/15/171/168/122/123	3 000.00
2111	Acquisition terrains (33013m2)	3 000.00
2111	Frais acte	3 000.00
Recettes		12 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	12 000.00

PARCOURS 7 BELVEDERES P214		BP 2013
Dépenses		10 000.00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	10 000.00
Recettes		10 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	10 000.00

AUTRES INVESTISSEMENTS P 300		BP 2013
Dépenses		23 250.00
2031	Etudes	4 000.00
2158	Filet protection fin du pré	1 200.00
21578	Autre Matériel et outillage de voirie	15 000.00
2184	Mobilier	1 000.00
2188	Autres immos corporelles	1 000.00
2316	Restauration registres état civil	1 050.00
Recettes		23 250.00
021	Virement de la section de fonctionnement	23 250.00

OPERATIONS D'EQUILIBRE		BP 2013
Dépenses		187 116.37
020 DEPENSES IMPREVUES INVESTISSEMENT		24 116.37
27638	Autres étab publics Affectation Budget Annexe lotissement	163 000.00
Recettes		187 116.37
021R VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT		187 116.37

TOTAL DEPENSES	426 868.29
TOTAL RECETTES	426 868.29

VI. COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT-CLAUDE : VALIDATION PDIPR

M. Nicolas GINDRE rappelle que chaque commune doit délibérer afin de valider les itinéraires inscrits sur son territoire communal.

A cet effet, la commission "Entretien des sentiers de randonnée" s'est réunie le 27/03/2013. Elle a procédé à des suppressions et à des ajouts de tronçons qu'elle a présentés sur plans à l'assemblée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte le plan de randonnées proposé.

VII. QUESTIONS DIVERSES

A) MODIFICATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE - COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT-CLAUDE

L'évolution de la législation engendre une modification du nombre de conseillers communautaires.

Ainsi, la commune de Chassal sera désormais représentée au sein du conseil communautaire Haut-Jura Saint-Claude par 2 membres, au lieu de 3. Et en conséquence, le conseil communautaire passera de 63 à 62 membres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, prend acte de ce changement.

B) DEMANDE DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT SECTEUR DU REPLAN

Suite à la demande de travaux d'aménagement du terrain de foot ainsi que des locaux situés au Replan, M. Nicolas GINDRE informe l'assemblée que la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude a organisé une réunion le 21/03/2013.

Des devis sont à l'étude.

C) CONVENTION ERDF

Dans le cadre de la sécurisation des lignes électriques, ERDF envisage des travaux de restructuration sur la ligne de haute tension 20 000 V, au niveau du barrage du Flumen.

La prise en charge des travaux incombe à ERDF.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve ces travaux et autorise M. le Maire à signer les conventions avec ERDF pour la mise à disposition de la parcelle AP 12 et l'autorisation de passage sur la parcelle AP 7.

D) MAISON DE L'ENFANCE

M. le Maire fait part du manque de personnel diplômé pour la direction des sites d'Accueil de Loisirs. Est requis au minimum le diplôme BAFA/D.

Une personne diplômée effectuera un remplacement de 15 jours à compter du 15 avril et une directrice adjointe pour l'Accueil de Loisirs prendra ses fonctions début mai.

E) FLEURISSEMENT

Mme Christelle RAFFIN suggère que les 3 pots oranges soient ré-installés sur la place Dalloz et sollicite l'avis de l'assemblée sur leur contenu. Elle rappelle que les buis plantés dans ces pots au printemps 2012 avaient été empoisonnés au cours de l'été.

Le Conseil Municipal, à la majorité, est favorable à ce que des buis soient plantés à nouveau.

F) DON PORTRAIT M. JULES GREVY

M. le Maire a reçu en don personnel un portrait de M. Jules GREVY, né à Mont Sous Vaudrey, 1er Président de la République de 1879 à 1887.

On lui doit :

- la création de l'Ecole Normale,
- la création des collèges et lycées pour les filles,
- la création de l'Ecole Publique Laïque,
- la liberté de réunions publiques, liberté de la presse, du divorce ...

M. le Maire pense que ce portrait à toute sa place en salle d'honneur et propose de faire don de ce portrait à la commune.

Séance levée à 23h30

Le Maire,
Raphaël PERRIN

Affiché le 19/04/2013